

# La grève : un droit constitutionnel encadré



**Public :** Acteurs RH – Directeurs – Juristes – Managers – Opérationnels - Responsables paie - Comptables – Chefs de services



**Durée :** 1 jours (07h)



**Pré Requis :** Aucun prérequis exigé. Ces formations sont destinées aux personnes confrontés à l'application du droit social au quotidien souhaitant maîtriser son application et ses évolutions.



## **Objectifs de la formation :**

- ↘ Définir et connaître le contour juridique de la grève
- ↘ Connaître les limites au droit de grève
- ↘ Appréhender les conséquences du droit de grève
- ↘ Connaître les portes de sortie



## **Méthodes et Moyens pédagogiques**

- ↘ Une formation sur mesure
- ↘ Partage des connaissances et des expériences
- ↘ Présentation pratique, pragmatique et opérationnelle
- ↘ Support pédagogique téléchargeable sous format pdf. Après la formation
- ↘ Apprentissage interactif et ludique
- ↘ Evaluation des formations par les stagiaire
- ↘ Attestation de fin de formation

# La grève : un droit constitutionnel encadré



## Modalités

- ↘ Questionnaire avant la formation pour connaître leurs attentes
- ↘ Consultant(e)s sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles.



## LES + NMCG

- ↘ Une formation participative
- ↘ Une formation pratique
- ↘ Une formation sur mesure
- ↘ Des interlocuteurs dédiés pour répondre à vos interrogations



**Lieu :** Salle de formation dans le bureau organisateur



**Accessibilité:** NMCG est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles.



**Délais d'accès :** Les formations sont programmées tout au long de l'année



**Tarif :** 1500 €/stagiaires Pour les formations nous à la demande intra-entreprises nous consulter



**Contact: Nicolas VINCENT**

Mail. [vincent@nmcg.fr](mailto:vincent@nmcg.fr) – Tél.01 70 61 61 61

## QUEL EST LE CONTOUR JURIDIQUE DE LA GREVE ?

- ↘ La nécessaire cessation totale du travail
- ↘ La caractérisation d'un mouvement collectif, concerté avec des revendications professionnelles

## QUELLES SONT LES LIMITES AU DROIT DE GREVE ?

- ↘ La participation à un mouvement illicite
- ↘ L'abus entraînant une désorganisation de l'entreprise
- ↘ L'impossible atteinte à la liberté de travail des non-grévistes

## QUELLES CONSEQUENCES ?

- ↘ La retenue sur salaire en pratique
- ↘ La possible réduction ou suppression de prime ou avantage
- ↘ La faute lourde : le seul motif de rupture possible
- ↘ L'éventuelle réorganisation du travail du personnel non-gréviste

## QUELLES PORTES DE SORTIE ?

- ↘ Les accords de fin de conflit
- ↘ La médiation judiciaire
- ↘ La conciliation
- ↘ L'arbitrage